

■ **Manobla, Diving and Diamond**, à Genève, commerce d'articles de souvenirs et de diamants, etc. (FOSC du 07.11.2001, p. 8739). Procuration collective à deux a été conférée à Chanel Patrick, de France, à Lyon, F, et à Kahrimanian Gérard, de France, à Saint-Chamond, F.
Journal no 1454 du 06.02.2002
(00339840 / CH-660.1.884.000-7)